



ELECTION DU COMITE DE DIRECTION DE LA LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

-

APPEL A CANDIDATURE

L'élection du Comité de Direction de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine aura lieu lors de l'Assemblée Générale du samedi 7 novembre 2020, Espace Carat – Parc des Expositions et des Congrès du Grand Angoulême - 54 Avenue Jean Mermoz - 16340 L'Isle d'Espagnac

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert du **2 septembre 2020 au jeudi 8 octobre 2020**, à minuit, cachet de la Poste faisant foi.

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine
102 Rue d'Angoulême
16400 PUYMOYEN

L'enveloppe doit porter la mention « **Candidature à l'élection du Comité de direction LFNA** »

Rappels :

– Tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13.2 des Statuts de la LFNA :

« Est éligible au Comité de Direction tout membre individuel de la FFF, de la Ligue ou d'un District de la Ligue ainsi que tout licencié d'un Club ayant son siège sur le Territoire et en règle avec la FFF, la Ligue et le District concerné. Le candidat doit être à jour de ses cotisations et domicilié sur le territoire de la Ligue ou d'une Ligue limitrophe. »

– Les membres du Comité de Direction sont élus au scrutin de liste bloquée, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Pour présenter une candidature, il convient d'utiliser les formulaires suivants :

- Déclaration de Candidature de liste : Formulaire + liste des membres + déclaration de candidature en binôme à l'élection de la délégation de Ligue pour le Président et le Président délégué uniquement : voir déclaration de candidature dans la rubrique
- Déclaration individuelle de non condamnation : voir déclaration de candidature dans la rubrique